



AGENDA – INVITATION PRESSE

Forum de la médiation professionnelle sur les fondamentaux du dialogue social jeudi 13 janvier 2016, avec la participation de :

Antonio Fernandes (médiateur professionnel spécialiste des relations sociales), Jean-Louis Lascoux (vice-président de la CPMN), Fabienne Paulin Hugues (responsable d'un magasin Intermarché)

On parle de plus en plus de « rupture du dialogue social », de « dialogue social au bout du rouleau » et il est trop souvent limité aux seules relations patrons-syndicats. Hors, si l'on revient sur les fondamentaux du dialogue social, de nombreux conflits pourraient être évités grâce à une meilleure qualité relationnelle, un des principaux piliers de l'ingénierie sociale.

Tout au long de la soirée, des intervenants se relaieront pour démontrer que la qualité relationnelle, obtenue notamment grâce aux médiateurs professionnels et leurs outils, peut éviter de nombreux blocages. La CPMN présentera également sa Commission pour le Dialogue Social chargée, notamment, de mener une enquête auprès des acteurs sociaux de l'entreprise sur leur perception du dialogue social.

INFORMATIONS PRATIQUES

Accueil à partir de 18h30.

Lieu : Groupama, 50 Rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon. Métro : Gare de Vaise.

Cet évènement est ouvert aux DRH, chefs d'entreprises, syndicalistes. Inscription obligatoire sur <https://www.weezevent.com/forum-de-la-mediation-professionnelle-lyon>

Les outils de la CPMN en faveur de la qualité relationnelle

La médiation n'a pas seulement pour objectif de résoudre les conflits interpersonnels, elle vise surtout à installer les bases d'un dialogue constructif pour les éviter. D'ailleurs, vocation première d'un médiateur professionnel est de tout mettre en œuvre dans une structure pour maintenir une bonne qualité relationnelle, préalable indispensable à un bon dialogue social entre les différents échelons. Pour plus de réactivité et d'efficacité, la CPMN propose aux entreprises, collectivités et autres structures, de mettre en place un Dispositif de Médiation Professionnelle Interne. Le DMPI repose essentiellement sur la nomination d'un médiateur professionnel interne, dont l'objectif est de prévenir la souffrance relationnelle, résoudre les conflits et promouvoir la qualité des relations professionnelles.

Contact Presse CPMN : Frédéric LOREY

Tél : 09.53.21.31.85 / 06.03.67.45.28. E-mail : f.lorey@yahoo.fr